

Marghem : « Assez d'autoflagellation »

DÉVELOPPEMENT DURABLE Un avis contesté



« Je n'exclus pas de réformer » le Conseil fédéral du développement durable, dit Marghem. © RENÉ BRENLY.

► L'avis du conseil fédéral du développement durable a déçu.

► Le rapport de la Belgique qui sera présenté à l'ONU est « nuancé et correct », affirme-t-on.

Assez *désappointés*, « frustrés », « énervés ». Les critiques émises par le Conseil fédéral du développement durable à l'encontre du rapport que la Belgique présentera le 18 juillet aux Nations unies à New York (et relayées dans *Le Soir* du 6/7) ont été mal reçues au gouvernement et à l'administration fédérale. Dans un avis unanime, le conseil qui représente la société civile estimait que l'image donnée dans le rapport sur la mise en œuvre par la Belgique des objectifs de développement durable fixés par l'ONU pour 2030 était particulièrement flatteuse et que l'on y présentait beaucoup de plans et de stratégies en préjugant de leurs résultats. « Il est important qu'un regard suffisamment critique soit jeté sur les domaines dans lesquels notre pays n'enregistre pas encore un résultat satisfaisant en termes de réalisation des objectifs de développement durable », insistait le CFDD.

Les remarques n'ont plu ni à la ministre du Développement durable, Marie-Christine Marghem (MR), ni à son collègue chargé de la Coopération au développement Alexander De Croo (VLD) qui présentera le « rapport volontaire » de la Belgique à l'ONU. On n'a pas apprécié non plus que certains, y compris au sein de l'administration, fassent le lien avec la campagne belge pour décrocher un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies.

« Le rapport belge est très réussi », dit Marghem. Il a fait l'objet

d'une excellente collaboration. On ne va pas continuer à s'autoflageller. Interrogé par nos confrères du *Morgen*, De Croo n'y voit quant à lui « pas un rapport triomphaliste, mais un point de référence critique ».

Roland Moreau, patron de la direction « environnement » de l'administration fédérale abonde : « C'est un rapport complet, nuancé et correct. Dans un rapportage volontaire, il est normal de ne pas dire "Je suis le plus nul et le plus mauvais". Nous sommes cohérents et objectifs, mais le but est de s'améliorer. »

« Le genre d'éclaboussures qu'ils voulaient éviter dans le cadre d'un exercice de com' policée » UN HABITUÉ DU CFDD

« La rédaction de ce rapport a été rapide et marquée par une bonne collaboration entre les administrations et les différents niveaux de pouvoir, jure Dieter Vander Beke, patron de l'Institut fédéral du développement durable. Aucune info n'est cachée, on y donne les messages principaux, sans éluder les points d'attention. »

Le rapport de la Belgique n'est pas à usage interne, reconnaît-on. C'est un document « nuancé », « diplomatique » destiné aux Nations unies. « Les gens lâbas ont d'autres intérêts, estime Simon Callewaert, fonctionnaire

de l'IFDD qui a participé à sa rédaction. C'est un premier document. Il fera l'objet d'un suivi avec les résultats. »

« Pour une fois qu'on fait quelque chose de bien, on se fait assassiner », soupire Sophie Sokolowski, en charge du développement durable au sein du cabinet Marghem. Contestant le « délai très court » pour rendre un avis, dont se plaint le CFDD, ainsi que le fait que ce dernier affirme avoir dû « insister fortement » pour pouvoir jouer un rôle, elle estime que le conseil a été « suffisamment consulté ».

L'amertume à l'égard du conseil d'avis est sensible. On l'accuse d'être « grincheux », parfois « à côté de la plaque », de ne pas tenir ses délais et d'être incapable de produire certains avis, faute d'entente entre ses membres.

« Normal que tout le monde soit fâché, décode un habitué du CFDD. C'est le genre d'éclaboussures qu'ils voulaient éviter dans le cadre d'un exercice de communication policée comme celui-ci. » La ministre Marghem ne compte apparemment pas s'en tenir là. « Je n'exclus pas de refonder cette instance avec laquelle j'ai des relations très convenables. Il va falloir s'organiser pour une meilleure efficacité, pour rendre des avis plus réguliers et dans des délais plus normaux. » ■

MICHEL DE MUELENAERE

SOCIÉTÉ CIVILE

Quels engagements ?

Si la Belgique est tellement engagée dans le développement durable, qu'elle le prouve. C'est l'appel de « Perspective 2030 », une coalition d'ONG environnementales et de développement, de syndicats, de mouvements de jeunes, de femmes etc. Elle demande notamment que chaque ministre intègre les objectifs de développement durable dans sa déclaration de politique générale et dans son

budget et que les administrations soient exemplaires ; la création d'une commission nationale développement durable rattachée au Premier ministre et aux ministres-présidents régionaux afin d'assurer le suivi des objectifs onusiens dans notre pays ; le respect, par la Belgique des 0,7 % du PIB à affecter à l'aide publique au développement ; 500 millions d'euros annuels d'ici 2020 au financement climatique international.



©2017 The Coca-Cola Company. Finley is a registered trademark of The Coca-Cola Company.

-1€ sur 2 x 1L bouteille FINLEY



(255)5449000010742(3900)001

Bon pour -1€ réduction sur 2 x 1L bouteille FINLEY aux choix. Valable jusqu'au 23/07/2017

Uniquement valable en Belgique et au GDL. 1 bon par famille. Directement déductible à la caisse. Avis à MM. les Détaillants: ce bon n'est valable qu'à l'achat des produits mentionnés. Coca-Cola European Partners sprl se réserve le droit de refuser le remboursement en l'absence de preuves d'achat suffisantes. Bons à renvoyer avant le 23/10/2017 à p/a HighCo DATA Benelux sa, Kruiskouter 1 - 1730 Asse pour le contrôle et le paiement. Non cumulable. Pas reproductibles. Valable en version papier originale uniquement, à l'exclusion des supports électroniques et toutes reproductions. © 2017 The Coca-Cola Company. E.R.: Coca-Cola European Partners Belgium sprl • Etienne Gossart • 1424 Chaussée de Mons • 1070 Bruxelles. N° d'entreprise: 0425071420